

**CHANTIER INSERTION
SOCIALE ET
PROFESSIONNELLE
MRC DE L'ASSOMPTION**

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT
INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
MRC DE L'ASSOMPTION
2014-2019**

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE MRC DE L'ASSOMPTION
50, RUE THOUIN, REPENTIGNY, QC, J6A 4J4
450 581-5402 - INFO@CDCLASSOMPTION.ORG**



Orientation

Favoriser l'accès en emploi des personnes éloignées du marché du travail et soutenir l'inclusion sociale des clientèles plus vulnérables

Axe 1 Soutenir la concertation, la mobilisation et la communication	Axe 2 Assurer le continuum de services entre les organisations	Axe 3 Évaluer la mise en œuvre du plan de développement
Objectifs	Objectifs	Objectif
<ol style="list-style-type: none"> 1. Mobiliser les acteurs locaux et régionaux autour du plan de développement du chantier Insertion sociale et professionnelle des personnes de la MRC de L'Assomption. 2. Développer une vision commune de la réalité des personnes vulnérables et éloignées du marché du travail face à leur insertion sociale et professionnelle. 3. Faire connaître davantage les programmes, mesures et services des différents ministères et organisations. 4. Promouvoir les bonnes pratiques des organisations et développer des services adaptés aux besoins des personnes vulnérables et éloignées du marché du travail face à leur insertion sociale et professionnelle. 5. Sensibiliser les instances régionales aux préoccupations de la MRC de l'Assomption en matière de continuité et complémentarité des services aux personnes vulnérables et éloignées du marché du travail. 6. Augmenter la connaissance et la formation des intervenants en lien avec les besoins des clientèles et au niveau de l'intervention. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer l'accessibilité, l'accueil, la référence et l'accompagnement des personnes à travers les services. 2. Mettre en place des initiatives qui favorisent l'accès, le maintien et la progression en emploi. 3. Promouvoir l'emploi en mettant sur pied des actions concrètes. 4. Réunir les conditions favorisant la persévérance scolaire ou le retour en formation des personnes vulnérables et éloignées du marché du travail. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mesurer l'atteinte des résultats attendus.

Axe 1 : Soutenir la concertation, la mobilisation et la communication

Objectif 1

Mobiliser les acteurs locaux et régionaux autour du plan de développement du chantier Insertion sociale et professionnelle des personnes de la MRC de L'Assomption.

L'amélioration de la continuité et de la complémentarité des services ciblés par le chantier nécessite l'implication de tous les partenaires qui œuvrent auprès des personnes. Pour les mobiliser, il faut favoriser l'échange d'information et la concertation entre les acteurs locaux et régionaux.

Moyen	Responsables (R) et partenaires (P)	Début	Fin	Résultats attendus	Indicateurs
1.1.1. Faire le lancement du plan de développement local du chantier insertion sociale et professionnelle de la MRC de L'Assomption.	R : CDC (voir modalité le 16 décembre) P : Comité communication et promotion	Janvier	20 fév.	Que le lancement ait lieu 20 février 2014	Nombre de personnes présentes lors du lancement Couverture médiatique Contacts directs créés par la présentation.
1.1.2. Identifier et accompagner les acteurs locaux intéressés à participer à la mise en œuvre du plan de développement local.	R : CDC (voir modalité le 16 décembre) P : Tous				
1.1.3. Assurer la participation des intervenants du réseau des affaires aux comités du chantier qui assurent l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement.	R : CDC (voir modalité le 16 décembre) P : Tous				
1.1.4. Organiser des rencontres locales thématiques permettant de répondre à certaines problématiques vécues par les personnes vulnérables et éloignées du marché du travail ou les intervenants.	R : CDC (voir modalité le 16 décembre) P : Tous				
1.1.5. Produire et diffuser un bulletin qui rend compte des travaux en cours et des réalisations du chantier.	R : CDC (à travers le bulletin « Le Pont ») P : Tous				

Axe 1 : Soutenir la concertation, la mobilisation et la communication

Objectif 2

Développer une vision commune de la réalité des personnes vulnérables et éloignées du marché du travail face à leur insertion sociale et professionnelle.

Les personnes vulnérables et éloignées du marché du travail vivent souvent un ensemble de problématiques qui posent un défi de taille aux organisations œuvrant dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'emploi ou encore de l'immigration. L'adoption d'un langage commun et le développement d'une compréhension commune de la réalité des personnes vulnérables et éloignées du marché du travail permettront aux partenaires du chantier de se donner les moyens de mieux répondre aux besoins de ces personnes, même celles qui n'accéderont pas au marché du travail.

Moyen	Responsables (R) et partenaires (P)	Début	Fin	Résultats attendus	Indicateurs
1.2.1. Mettre en commun les savoirs et les expertises portant sur la réalité des personnes vulnérables et éloignées du marché du travail .	R : Comité portrait P : Mélissa Roy du CIPL, Fabienne Pouget, Véronique Lefrançois, SAFIMA.	Janvier	3 avril 14	Que le portrait de l'emploi dans la MRC l'Assomption soit présenté le 3 avril	Nombre de personnes présentes lors de la présentation Couverture médiatique
1.2.2. Rassembler les données des différentes organisations, afin de rédiger un portrait des personnes vulnérables et éloignées du marché du travail de leurs besoins et des services qui leur sont offerts.	R : Comité portrait P : Mélissa Roy du CIPL, Fabienne Pouget, Véronique Lefrançois, SAFIMA.	Janvier	3 avril 14		

Axe 1 : Soutenir la concertation, la mobilisation et la communication

Objectif 3

Faire connaître davantage les programmes, mesures et services des différents ministères et organisations.

Les organisations qui offrent des services aux personnes vulnérables et éloignées du marché du travail déploient des efforts considérables pour répondre à leurs besoins. Les programmes, mesures et services offerts aux personnes ne sont toutefois pas toujours bien connus de tous les partenaires. Une meilleure diffusion de l'information permettra d'optimiser l'utilisation des services et offrira la possibilité aux intervenants d'être mieux outillés pour orienter les personnes vers les ressources qui correspondent à leur situation.

Moyen	Responsables (R) et partenaires (P)	Début	Fin	Résultats attendus	Indicateurs
1.3.1. Organiser des rencontres intersectorielles pour faire la promotion, auprès des intervenants, des programmes, mesures et services offerts par les différents partenaires.	R : Comité programmes et services P :				
1.3.2. Améliorer la diffusion des programmes, mesures et services offerts par divers médiums de communication	R : Comité programmes et services P :				
1.3.3. Améliorer la diffusion de l'information sur le marché du travail (IMT) par Emploi-Québec, RH Lanaudière, etc. auprès des partenaires	R : Comité programmes et services P :				

Rencontre intersectorielle fait référence à :

- Créer des groupes d'organismes (comité) en lien avec des thématiques, des « clientèles » communes (EX. : les femmes, les personnes immigrantes, etc.) Ces groupes pourront s'étendre au-delà du territoire de la MRC. Il s'agira d'un moment privilégié pour les organismes de mieux se connaître et de mieux cibler leurs actions.
- Organiser une rencontre annuelle des **intervenants** qui travaillent en insertion sociale et/ou professionnelle afin qu'ils puissent échanger entre eux et participer à diverses formations.
- Mettre sur pied une foire des organismes qui s'adresserait à la population, mais qui serait également une occasion privilégiée pour favoriser l'échange et les connaissances entre les organisations.
- Organiser une « tournée » des organismes, visite des lieux, rencontre avec les intervenants, etc.
- Organiser, en partenariat avec les villes et paroisses de la MRC, des séances d'information publique selon différentes thématiques en lien avec l'insertion sociale et professionnelle
- Organiser une foire dans la même formule que « Magasine ton emploi » qui avait lieu à l'automne aux Galeries Rive-Nord.
- Mise à jour des bottins des organismes Web/papier* existants (attendre celui du ASSSL, Répertoire Lanaudière)
- Mettre sur pied un guichet téléphonique de style « info santé » pour les ressources en insertion sociale et professionnelle. Ce guichet permettrait à la population d'avoir un accès direct à un intervenant qui sera en mesure de bien les référencer et de les informer.
- Créer une place pour les organismes dans les bulletins « municipaux » de chacune des villes et paroisses de la MRC de L'Assomption, afin de les faire connaître plus largement dans la population.

Axe 1 : Soutenir la concertation, la mobilisation et la communication

Objectif 4

Promouvoir les bonnes pratiques des organisations et développer des services adaptés aux besoins des personnes vulnérables et éloignées du marché du travail face à leur insertion sociale et professionnelle.

*Les institutions et les organismes communautaires ont développé des pratiques qui obtiennent de bons résultats auprès des **personnes vulnérables et éloignées du marché du travail**. Diffuser davantage ces initiatives prometteuses permettra aux organisations d'améliorer les services existants ou encore, de développer des services mieux adaptés aux besoins des personnes.*

Moyen	Responsables (R) et partenaires (P)	Début	Fin	Résultats attendus	Indicateurs
1.4.1. Promouvoir et soutenir des pratiques innovantes qui répondent mieux aux besoins des personnes vulnérables et éloignées du marché du travail	R : Comité formation et intervention P : CJE, CLE, Action RH, etc.				
1.4.2. Promouvoir et soutenir les initiatives qui conjuguent l'apprentissage du français, l'alphabétisation et l'insertion socioprofessionnelle.	R : Comité formation et intervention P : CIPL (projet PARSIS)				
1.4.3. Promouvoir et soutenir des projets d'insertion socioprofessionnelle qui connaissent du succès auprès des personnes issues de l'immigration.	R : Comité formation et intervention P : SAFIMA				
1.4.4. Promouvoir les bonnes pratiques organisationnelles en gestion de la diversité, en s'inspirant de l'expertise des organisations qui obtiennent du succès.	R : Comité formation et intervention P :				
1.4.5. Élaborer un répertoire des bonnes pratiques.	R : Comité formation et intervention P :				

Axe 1 : Soutenir la concertation, la mobilisation et la communication

Objectif 5					
Sensibiliser les instances régionales aux préoccupations de la MRC de l'Assomption en matière de continuité et de complémentarité des services aux personnes vulnérables et éloignées du marché du travail.					
<i>Certaines préoccupations majeures de la MRC de L'Assomption requièrent une intervention intersectorielle au plan régional. Ainsi, pour permettre à l'ensemble des personnes vulnérables et éloignées du marché du travail d'entreprendre et de réussir une démarche d'insertion sociale et professionnelle, il sera nécessaire de s'assurer que les services, programmes et mesures répondent aux besoins identifiés. De plus, certaines conditions sont préalables à l'engagement des personnes dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle, notamment l'accès à un logement abordable, au transport, à l'alimentation, à l'alphabétisation et à un soutien financier, quatre éléments qui requièrent également une intervention régionale et quelques fois nationale.</i>					
Moyen	Responsables (R) et partenaires (P)	Début	Fin	Résultats attendus	Indicateurs
1.5.1. Sensibiliser le CRPMT (conseil régional des partenaires du marché du travail) à l'alourdissement des problématiques vécues par les personnes vulnérables et éloignées du marché du travail et à l'importance d'adapter les services à leur réalité et à leurs besoins.	R : Perspectives nouvelles P :				
1.5.2. Sensibiliser les instances concernées au besoin de développement de projets de logements communautaires, de transport et d'alimentation pour des personnes vulnérables et éloignées du marché du travail .	R : TPDSL P : APHPRN (transport)				
1.5.3. Sensibiliser le CREVALE à l'importance de soutenir les organisations œuvrant en prévention du décrochage et intervenant auprès des jeunes ayant décroché de l'école avant 16 ans.	R : Chantier persévérance scolaire / CDC P :				
1.5.4. Sensibiliser le MELS et la CS des Affluents à la nécessité de répondre aux besoins particuliers des personnes inscrites à l'éducation des adultes.	R : Centre la Croisée P :				
1.5.5. Sensibiliser le MESS et le CRPMT au besoin de soutien financier des personnes vulnérables et éloignées du marché du travail pendant leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.	R : CLE et services externes du CLE (CJE, Essor 2, Action RH, etc.). P :				
1.5.6. Sensibiliser le MESS et le CRPMT à accroître la participation des jeunes mères aux programmes, mesures et services en adaptant ceux-ci à leur réalité et en leur favorisant un accès privilégié aux services de garde.	R : CLE et CIPL P :				

Objectif 5 (suite)					
Moyen	Responsables (R) et partenaires (P)	Début	Fin	Résultats attendus	Indicateurs
1.5.7. Sensibiliser le CRCI à l'importance d'accentuer la lutte à la discrimination, pour améliorer l'insertion sociale et professionnelle des personnes.	R : P : Perspectives nouvelles, SAFIMA, Engagement jeunesse, etc.			Qu'une personne soit nommée comme responsable de la circulation de l'information.	
1.5.8. Sensibiliser le MESS, le CRPMT à la nécessité d'adapter les programmes, mesures et services destinés aux personnes vulnérables et éloignées du marché du travail	R : CLE P : Engagement jeunesse, Perspectives nouvelles				
1.5.9. Sensibiliser le comité MSSS/MELS et la CS des Affluents relativement aux services à développer et à adapter pour permettre l'insertion et la participation sociale des jeunes handicapés notamment après la TEVA.	R : Engagement jeunesse P : APHPRN, Les Jardins du Méandre, La Croisée (CSA), Essor 2.				
1.5.10. Sensibiliser le MESS relativement au développement de milieux de travail alternatifs et à l'adoption d'une formule financière permettant l'obtention d'un revenu d'appoint pour les jeunes handicapés qui désirent travailler, mais qui ne peuvent occuper un emploi régulier ou adapté,.	R : P : APHPRN, Les Amis, Jardins du Méandre, EJ, CLE			Qu'une personne soit nommée comme responsable de la circulation de l'information.	
1.5.11. Sensibiliser le comité directeur régional de l'Engagement jeunesse à l'alourdissement des problématiques vécues par les personnes vulnérables et éloignées du marché du travail et à l'importance d'adapter les services à leur réalité et à leurs besoins	R : Engagement jeunesse P : Tous les acteurs de la MRC de L'Assomption.				

Axe 1 : Soutenir la concertation, la mobilisation et la communication

Objectif 6

Augmenter la connaissance et la formation des intervenants en lien avec les besoins des clientèles et au niveau de l'intervention

Les intervenants doivent faire face à plusieurs situations qui demandent parfois une expertise particulière. Afin d'assurer une intervention maximale auprès des clientèles en processus de retour à l'emploi et/ou aux études, la mise en place de formations adaptées aux réalités des personnes vulnérables et éloignées du marché du travail ainsi qu'aux besoins des intervenants pourrait être très bénéfique.

Moyen	Responsables (R) et partenaires (P)	Début	Fin	Résultats attendus	Indicateurs
1.6.1. Recenser les offres et identifier les besoins de services et de formation des intervenants en insertion sociale et professionnelle.	R : Comité formation et intervention P :				
1.6.2. Développer une collaboration globale entre les organismes afin de mettre sur pied une offre de formation et services plus large (échange de service). En commençant pas recenser l'offre actuelle.	R : Comité formation et intervention P : L'Avenue (Gestion de conflit, individus employeurs, employés). CRFL*				
1.6.3. Mise sur pied de groupes de codéveloppement afin que les partenaires puissent échanger sur leur pratique d'intervention.	R : Comité formation et intervention P : * CIPL et Perspectives nouvelles, projet de groupe de codéveloppement en lien avec l'UQAM				
1.6.4. Favoriser le réseautage entre les intervenants afin qu'ils partagent et échangent sur leurs expériences en dehors des lieux de concertation déjà existants (groupe de codéveloppement).	R : Comité formation et intervention P :				

Axe 2 : Assurer le continuum de services entre les organisations

Objectif 1

Améliorer l'accessibilité, l'accueil, la référence et l'accompagnement des personnes durant leur parcours social et professionnel.

Les services offerts aux personnes évoluent au gré des changements des programmes et des mesures qui surviennent lors de l'adoption de nouvelles politiques. Des facteurs tels que le milieu de vie, les relations familiales, le marché du travail et les difficultés scolaires viennent modifier les besoins des personnes qui nécessitent des ajustements dans les services. Pour améliorer la continuité, l'efficacité et la cohérence des services présentement offerts, les acteurs devront travailler à améliorer la communication intra et extra organisation, raffiner leur modèle d'intervention afin de permettre aux personnes d'accéder plus facilement à certains services, passer sans heurt d'une mesure ou d'un programme gouvernemental à un autre et bénéficier d'un meilleur accompagnement dans leurs démarches.

Moyen	Responsables (R) et partenaires (P)	Début	Fin	Résultats attendus	Indicateurs
-------	-------------------------------------	-------	-----	--------------------	-------------

<p>2.1.1. Sensibiliser les différents réseaux à l'importance de mettre en place une structure de « prise de référence » dans les organisations. Cette structure pourrait être la création d'un poste d'intervenant pivot ou autre. (Intervenants pivots, etc.)* <i>Les intervenants pivots seraient en quelque sorte les experts-conseils de la continuité de service dans leur organisation respective en connaissant les ressources et les services destinés aux personnes, mais également des procédés de références inter organisation).</i></p>	<p>R : Comité programmes et services P :</p>				
<p>2.1.2. Diffuser les diverses structures de prise de référence mises en place.</p>	<p>R : Comité programmes et services P :</p>				
<p>2.1.3. Accompagner et soutenir les personnes en processus d'insertion sociale et professionnelle (avant, pendant et après) en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborant un guide à l'attention des intervenants (techniques et stratégies d'intervention auprès des différentes clientèles présentant des besoins particuliers). • Offrant de la documentation, des références aux personnes lors des rencontres individualisées • Créant un document de synthèse regroupant les ressources et services offerts. • Faisant connaître les différents services et programmes dans la MRC et ailleurs dans la région de Lanaudière. 	<p>R : P :</p>				

Axe 2 : Assurer le continuum de services entre les organisations

Objectif 2

Mettre en place des initiatives qui favorisent l'accès, le maintien et la progression en emploi

Bien que l'importance soit souvent mise sur l'intégration en emploi des personnes, il ne faut pas oublier les étapes subséquentes, soit le maintien et la progression en emploi des clientèles vulnérables et éloignées du marché du travail. Il s'agit de périodes précaires pour les personnes ayant intégré un nouveau milieu de travail, il est donc primordial d'assurer un suivi auprès des employés, mais aussi auprès des employeurs, si l'on veut avoir un impact permanent et à long terme dans leur intégration en l'emploi.

Moyen	Responsables (R) et partenaires (P)	Début	Fin	Résultats attendus	Indicateurs
<p>2.2.1. Sensibiliser la population et les entrepreneurs à intégrer et embaucher des clientèles présentant des particularités.</p>	<p>R : Comité communication et promotion P : Chambre de commerce MRC L'Assomption, CLD</p>				

<p>2.2.2. Effectuer un suivi plus étroit auprès des employeurs lorsqu'ils accueillent des stagiaires présentant des besoins particuliers. Soutien, création de liens de confiance, avant, pendant et après le stage/l'emploi. Établir une relation de mentor entre les organismes et les employeurs (nécessite des besoins en ressource humaine).</p>	<p>R : Les organisations concernées P :</p> <p>*Voir outil CIAFT. Pour l'intégration. Suivi et accompagnement (employeur, employé). CIPL</p>				
<p>2.2.3. Outiller les organismes, les employeurs et les employés afin d'accueillir et de maintenir en emploi une main-d'œuvre diversifiée.</p>	<p>R : Les organisations concernées P :</p>				
<p>2.2.4. Faire connaître les services d'aide à l'emploi aux personnes vulnérables et éloignées du marché du travail (femmes, personnes immigrantes, jeunes, personnes handicapées).</p>	<p>R : Comité communication et promotion P :</p>				
<p>2.2.5. Développer et promouvoir des projets visant l'insertion en emploi (FRIJ, PARSIS, R2, FDR DS, etc.).</p>	<p>R : Les organisations concernées P :</p>				

Axe 2 : Assurer le continuum de services entre les organisations

Objectif 3

Promouvoir l'emploi en mettant sur pied des actions concrètes:

Plusieurs facteurs peuvent affecter le marché de l'emploi dans la MRC de l'Assomption : la proximité avec Montréal, le manque de visibilité des offres d'emploi et la fermeture imminente de l'usine Electrolux ne sont que quelques exemples. Afin de favoriser l'accès le retour et le maintien à l'emploi des habitants de la MRC l'Assomption plusieurs moyens doivent être mis en place, afin de rendre les emplois disponibles, visibles, accessibles et surtout attrayantes.

Moyen	Responsables (R) et partenaires (P)	Début	Fin	Résultats attendus	Indicateurs
2.3.1. Diffuser les « bons coups » des organismes et des personnes dans le processus d'intégration sociale et professionnelle par le biais de différents médias écrits et Web (Facebook, site Web, etc.).Créer un bulletin de l'emploi pour la MRC de L'Assomption, afin de rendre plus visibles les possibilités qui s'offrent à la population. Subventions, emplois, stages, etc.	R : Comité communication et promotion P : Echo de Repentigny (3/4 page), Hebdo Rive-Nord				
2.3.2. Diffuser plus largement les emplois disponibles dans la MRC (arrimage des plateformes existantes).	R : Comité communication et promotion P : Tous les acteurs de la MRC				
2.3.3. Assurer une meilleure diffusion du réseau de transport en commun. Notamment en inscrivant le numéro des circuits disponibles dans les offres d'emploi.	R : Comité communication et promotion P : Tous les acteurs de la MRC				
2.3.4. Sensibiliser les instances à l'amélioration du réseau de transport en commun en lien avec les horaires de travail et des centres de formation.	R : Comité communication et promotion P : APHPRN				
2.3.5. Stimuler, valoriser et dynamiser le marché de l'emploi en participant activement au plan de relance économique de la MRC de L'Assomption.	R : Les personnes siégeant au comité Electrolux (à déterminer) P : Tous les acteurs de la MRC				

Actions concrètes :

- **Promouvoir l'emploi en** : mettant sur pied une campagne « Embauchons localement »
- Promouvoir plus largement les emplois disponibles dans la MRC Pallier l'absence du programme *Place aux jeunes* dans la MRC de L'Assomption par différentes initiatives et activités. Afin de diminuer le phénomène d'exode des travailleurs de la MRC vers Montréal.
- Organiser et participer un salon de l'emploi en lien avec les métiers et formations en demande dans la MRC .

Axe 2 : Assurer le continuum de services entre les organisations

Objectif 4

Réunir les conditions favorisant la persévérance scolaire ou le retour en formation des personnes vulnérables¹ et éloignées du marché du travail.

La lutte au décrochage scolaire est une préoccupation qui fait consensus au Québec. Dans certains cas, documenter le cheminement scolaire de groupes à risque permettra d'identifier des pistes d'action et de soutenir la mobilisation de divers milieux. En effet, le défi de la persévérance scolaire nécessite une alliance de divers acteurs. Elle dépasse les murs de l'école, elle est l'affaire non seulement des intervenants scolaires et communautaires, mais également des jeunes, des parents et de la communauté dans son ensemble.

Moyen	Responsables (R) et partenaires (P)	Début	Fin	Résultats attendus	Indicateurs
2.4.1 Assurer l'arrimage entre le chantier persévérance scolaire et le chantier insertion sociale et professionnelle par le développement et le soutien de projets intersectoriels qui visent l'accompagnement et l'aide à la scolarisation dans les divers secteurs de formation.	R : CDC P :				
2.4.2 Favoriser la collaboration entre les deux chantiers.	R : CDC P :				
2.4.3 Assurer la reconnaissance des acquis compétences, la qualification (arrimage avec le chantier persévérance scolaire).	R : CJE P :				
2.4.4 Exploration en emploi, métiers, mentorat, (plateaux de travail).Créer de l'intérêt chez les jeunes pour favoriser leur retour aux études ou à l'emploi.	R : CJE P :				

¹

Axe 3 : Évaluer la mise en œuvre du plan d'action

Objectif 1					
Mesurer l'atteinte des résultats attendus (À définir ensemble)					
Moyen	Responsables (R) et partenaires (P)	Début	Fin	Résultats attendus	Indicateurs
3.1.1	R : P :				
3.1.2.	R : P :				
3.1.3.	R : P :				
3.1.4	R : P :				

DSP
CSMO-ESAC

Comité communication

Formation

État de situation, recherche information

*Priorisation actions, comités responsables, partenaires, rencontre. Proposition de priorisation (comité de pilotage).